

QUESTIONNAIRE METIER

Voici donc ci-joint l'attestation à remplir ainsi que les questions que je vous aurais posées :

Question 1 : Comment visualisez-vous votre métier d'ici quelques années ?

Idem au métier actuel avec les mêmes objectifs de sécurisation des comptes, d'assistance à la gestion des dirigeants sociaux et de prévention des difficultés des entreprises. Des outils informatiques plus performants permettant de travailler plus efficacement.

Question 2 : Quel cursus avez-vous suivi pour faire ce métier ?

Ecole de commerce ISG Institut Supérieur de Gestion cursus d'expertise comptable 5 ans en entreprise : SSII Société de Services en Informatique, Cabinet de conseil Arthur Andersen, PWC, Booz Allen Hamilton puis mon cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

Question 3 : Quelles sont les compétences requises pour réussir dans votre métier ?

Droit comptable, droit des sociétés, droit commercial, droit fiscal, droit social, Organisation et Gestion des Entreprises, comptabilité analytique, contrôle de gestion...

Beaucoup de travail, avoir la vue d'ensemble.

Question 4 : Quels sont, selon vous, les avantages et inconvénients de votre métier ?

Indépendance profession libérale les responsabilités et les risques sont importants.

Question 5 : Est-ce un métier dans lequel on recrute ?

Oui les besoins d'auditeurs sont immenses.

Question 6 : Quelles sont vos différentes missions ?

Mission de commissaire aux comptes, commissaire à la transformation, commissaire aux apports, de vérification d'actif passif préalable à une émission d'emprunt-obligation, de certification d'acompte sur dividendes, d'évaluation de titres de société articles L 225-209-2 et R 225-160-1 C. com, de certification d'attribution gratuite d'actions aux salariés article L 225-208 C. com, de certification de comptes de campagne et de financement des partis politiques, de certification de capacité financière transporteur routier de marchandises

Question 7 : Est-ce un métier qui demande de la mobilité ?

Pas nécessairement avec internet on peut facilement traiter les mission simples sans déplacement.

Question 8 : Y a-t-il des périodes durant lesquelles vous êtes amené à travailler tard ou à assister à des rendez-vous professionnels tardifs ?

Non.

Question 9 : Y a-t-il une possibilité d'évolution des salaires, si oui, à partir de combien d'années ?

L'évolution des salaires dépend de votre niveau de diplôme avec un système de formation universitaire permanente et de votre niveau d'expérience sur les dossiers.

Question 10 : A quel salaire peut-on prétendre en début de carrière et après 10 années d'ancienneté ?

NSP. Du SMIC annuel à no limit.

Question 11 : Quel est votre temps de travail hebdomadaire ?

50 heures collaborateurs 35 heures

Question 12 : Quels types de responsabilité assumez-vous ?

Certification des comptes annuels,

Question 13 : Dans quel type de structure peut-on effectuer votre métier ?

Toutes sociétés commerciales françaises, toutes association, organismes et fondations

Question 14 : Avez-vous des formations vous permettant de gérer d'éventuels conflits ?

Non c'est l'expérience en cas de conflit toujours revenir aux principes.

Question 15 : Avec quels différents types de logiciels êtes-vous amené à travailler ?

COGILOG comptabilité, liasses, gestion, payes,

REVISAUDIT commissaire aux comptes, auditeur légal,

et tous les logiciels bureautiques word, excel, powerpoint...